



FNEC-FP FO Académie de Lyon

Ain : fo.fnecfp01@gmail.com / Loire : fne42@free.fr / Rhône : fo.snudi69@gmail.com

CHSCTA du 16 avril : compte-rendu de la FNEC FP-FO

Malgré l'ampleur de la catastrophe sanitaire, malgré la légitime émotion et la colère produits par l'annonce par le président de la République du retour en classe le 11 mai, le Recteur a, cette fois encore, choisi de ne pas présider le CHSCTA en personne.

En introduction, le secrétaire général précise que les modalités et date exacte de la reprise ne sont pas encore définies, qu'il n'a pas ou très peu de réponses à nous apporter, mais il affirme que ce ne sera pas une rentrée « habituelle ». La reprise ne se fera pas pour tous en même temps ou à la fois. Il est probable que les adultes rentrent avant les enfants, fassent une sorte de pré rentrée. Il faut laisser le temps aux collectivités et à l'état de fournir le matériel nécessaire et aux équipes d'utiliser les bonnes pratiques.

Le protocole national qui définira la façon dont la reprise se fera sera connu sous 15 jours et sera validé par le Ministère de la Santé.

Le Ministre cherchera un consensus pour que les revendications de tous soient prises en compte. Des groupes de travail sont déjà organisés dans chaque département, académie. Ils réfléchissent sur l'organisation possible, en concertation avec les différents acteurs.

La latitude académique d'adaptation par rapport aux consignes ministérielles n'est pas connue non plus.

En attendant, il est demandé aux organisations syndicales de faire remonter toutes les questions. Il est nécessaire que tous les cas de figure puissent être envisagés.

Une nouvelle réunion du CHSCTA aura lieu le 7 mai.

Le secrétaire général a ensuite annoncé qu'il s'agissait à nouveau d'une instance « *d'information* » et non de revendications ; qu'il ne s'agissait pas d'un CHSCTA ordinaire. Il n'y aurait donc pas de votes, puisque ce n'est pas l'objet de ce CHSCTA.

La FSU qui souhaitait présenter un avis, a très vivement protesté. En plein accord avec cette intervention, FO a fait une mise au point très ferme, avant de donner lecture de sa déclaration préalable. L'objet de ce CHSCTA c'est la perspective du retour en classe le 11 mai. Dans les circonstances actuelles c'est une question de vie ou de mort ! Les représentants de la FNEC FP FO ne siègent pas au CHSCT pour y entendre docilement « la voix de son maître ». Nous sommes ici pour y faire entendre la voix des personnels et y porter leurs revendications. Soumettre des avis au vote du CHSCTA est un droit défini par la loi et la réglementation en vigueur. Il ne peut y avoir d'interprétation lyonnaise de la loi. Faire entrave est un abus de pouvoir caractérisé. Nous vous demandons de faire procéder au vote des avis que je vais lire dans un instant. FO a ensuite lu sa déclaration préalable et les propositions d'avis du CHSCTA.

Le SGA a finalement dû reculer et il a fait procéder aux votes des avis de FO et de la FSU. Il a, toutefois, écarté l'un des quatre avis présentés par FO, au motif que son contenu portant sur l'annulation des suppressions de postes et l'augmentation de moyens pour la rentrée 2020 n'aurait pas un lien direct avec le coronavirus et relèverait plutôt du CTA.

Aucun décès de collègue lié au COVID-19 n'est connu, à ce jour, pour l'Académie de Lyon. Le rectorat n'a connaissance du nombre de malades parmi les collègues que lorsqu'ils se signalent spontanément. 475 enseignants sont en CMO, 1700 en ASA. Pour les administratifs, 200 sont en CMO et 1000 en ASA.

Il est possible de contacter les services des RH en cas de difficultés. Peu de collègues s'en sont saisis.

Les organisations syndicales s'étonnent de la date tardive du prochain CHSCTA. Le secrétaire général se justifie en disant que le rectorat n'aura pas les directives avant le 4 mai. La FSU dénonce la rareté des réunions du CHSCTA

en cette période de crise et l'absence totale de CHSCTD. Cela oblige à poser les questions en CTA où aucune réponse n'est donnée. La FSU réclame un CHSCTA par semaine d'ici la fin de l'année scolaire, comme c'est le cas dans de nombreuses académies, et la tenue de CHSCTD, pour organiser la reprise et les dernières semaines de classe.

Les organisations syndicales sont unanimes sur le fait que le retour en classe le 11 mai n'est pas envisageable. Les conditions sanitaires sont à assurer, pour cela, les DUER doivent être mis à jour... Cette reprise est contradictoire avec tout ce qui a été affirmé précédemment au sujet de cette épidémie. Pour FO, elle ne peut se faire en l'état.

Le secrétaire général a apporté quelques réponses aux demandes de FO lors de la lecture de sa déclaration préalable.

- 1) Avant toute reprise du travail en présentiel, FO demande un dépistage systématique (test sérologique) pour tous les personnels ; la désinfection des écoles, services et établissements scolaires ; la mise à disposition des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques FFP2) en quantité suffisante.**

Le secrétaire général dit à nouveau qu'il n'a pas encore certaines réponses à nos questions mais qu'il fera remonter nos demandes, notamment de matériel, afin de respecter les normes sanitaires. Il précise qu'il ne faut pas parler de désinfection mais de nettoyage.

- 2) Concernant les personnels volontaires accueillant des enfants de soignants, la FNEC-FP FO demande que, lorsqu'un agent est amené à se rendre dans une école où il n'exerce pas habituellement ou dans un établissement qui n'est pas le sien, il dispose systématiquement d'un ordre de mission.**

Le secrétaire général n'est pas au courant de cette situation et pense que cela reste à la marge. FO cite plusieurs circonscriptions concernées. Le secrétaire général demandera aux IEN et DASEN de fournir aux collègues concernés des ordres de mission.

Concernant l'accueil des enfants de soignants dans les écoles, l'Inspecteur SST se félicite de la façon dont les choses se passent, expliquant qu'il n'y a quasiment pas eu de remontées négatives ou de signalements dans le registre SST.

- 3) La situation exige plus que jamais le recrutement de médecins de prévention à hauteur des besoins. Il a été établi de longue date (avis du CHSCTA de l'Académie de Lyon du 17/12/2012) qu'au moins 20 médecins de prévention devaient être recrutés pour notre académie, et ce, pour des conditions normales d'exercice. Où en est-on ? Quelles dispositions ont-elles été prises pour accélérer ce recrutement ?**

On est passé de 0 à 4, se félicite le secrétaire général. Il justifie ce faible taux en expliquant que le recrutement est compliqué et que les budgets ne suivent pas.

- 4) De même, la situation exige les créations de postes et le recrutement de médecins scolaires et d'infirmières scolaires, d'assistantes sociales à hauteur des besoins.**

Le recrutement des médecins scolaires est compliqué, nous dit le secrétaire général. De plus, les plafonds d'emploi sont à respecter.

- 5) Tous les personnels ayant été amenés à se déplacer dans leur établissement et ayant contracté le Covid19 doivent voir cette pathologie reconnue comme maladie professionnelle.**

Le secrétaire général indique que c'est à l'étude.

- 6) La FNEC FP FO demande que cessent immédiatement les pressions de toutes natures exercées sur les collègues au nom de la continuité pédagogique.**

Le secrétaire général rappelle que tout collègue n'étant pas en ASA doit travailler de chez lui. Il dit qu'il faut continuer à faire remonter ces cas précis d'abus de la hiérarchie à ses services. Lorsqu'il s'agit de pressions familiales, il faut se référer à la hiérarchie qui fera un rappel à l'ordre.

- 7) La FNEC FP FO demande de prise en charge des frais qu'auraient subi les personnels dans le cadre de la continuité pédagogique.**

Pas de réponse apportée.

- 8) **Les suppressions de postes doivent être annulées ; la rentrée 2020 ne sera pas une rentrée comme les autres après des semaines voire des mois de confinement et de fermeture des établissements. Il convient aussi de créer des postes supplémentaires, notamment d'AED pour renforcer les effectifs de la Vie scolaire : des tensions sont à prévoir dès la reprise des cours.**

Le secrétaire général dit que ce sujet relève du CTA.

- 9) **Comment vont faire les enseignants dont le 2ème parent ne peut pas faire du télétravail ou qui élèvent leurs enfants seuls pour faire garder leurs propres enfants qui ne seront pas accueillis à temps plein à l'école ?**

Les ASA devraient à nouveau être possibles, répond le secrétaire général. Mais on attend les ordres.

- 10) **Qu'est-il prévu lors de la reprise pour les enseignants ayant des pathologies à risques ?**

Les ASA seront toujours possibles. Les médecins conseil pourront être sollicités.

- 11) **Pourquoi le CHSCT n'a pas été consulté comme les textes le prévoient avant la publication de la note de recommandations sanitaires des médecins de préventions publiée sur idéal ?**

Aucune réponse n'a été apportée à cette question.

Autres informations :

Les oraux des concours de recrutement dont l'écrit a déjà eu lieu sont décalés à septembre ou octobre.

Le CRPE aura lieu en juin/juillet, sans oral. Ce sera un écrit avec admission directe et visites dès le début d'année avec une sorte d'orale de validation dans l'année (cf. le site du Ministère).

Voici les questions que FO fera remonter à madame Gérard, CPA, afin qu'elles soient transmises au Ministère et prises en compte dans l'organisation du retour en classe après le 11 mai.

- Les personnels et les élèves seront-ils testés avant la reprise?
- Comment s'organisera la reprise et qui va le décider ? Les collègues directeurs s'inquiètent de voir certains IEN comme celle de Belleville leur demander « *Suite à l'annonce d'un retour progressif à partir du 11 mai des élèves à l'école, je vous consulte pour connaître les conditions et modalités que vous envisageriez pour le rendre possible.* ». Est-ce aux équipes de se positionner ?
- Comment accueillir les enfants de soignants (etc) à temps plein et en même temps les autres à temps partiel ou en petits groupes et tout cela avec moins d'enseignants que d'habitude puisque ceux qui ont une maladie chronique ne devront pas faire de présentiel et que certains auront encore une ASA pour garder leur enfant ?
- Comment vont faire les parents qui ne seront pas en télétravail pour venir chercher/garder leurs enfants aux nouveaux horaires aménagés ?
- Est-il prévu la prise de température systématique des élèves avant les cours ?
- Est-il prévu un protocole de prise en charge des élèves présentant un symptôme durant le temps scolaire ?
- Est-il prévu de demander aux mairies d'augmenter le temps de ménage dans les écoles pour :
 - augmenter le nettoyage quotidien (ex : nettoyage à chaque récréation comme cela est fait

actuellement dans les écoles gardant des enfants de soignants)

- réaliser du nettoyage qui jusqu'à présent n'était pas fait (ex : matériel servant à la manipulation en mathématiques diffusés depuis quelques années dans les classes en élémentaires et jamais nettoyés)

- Quelles modalités sont prévues pour les gestes barrières (lavage des mains, mouchoirs....) qui posaient problème avant le confinement ?
- Quelles modalités sont prévues pour la distanciation sociale (écartement des bureaux, réduction des effectifs, spécificité de la maternelle)?
- Quelles modalités pour l'accueil des parents qui accompagnent habituellement leur enfant jusqu'à la classe et aux toilettes en maternelle ou dans les écoles ?
- Quelles consignes pour les déplacements (le rang ? Comment ?)?
- Quelles consignes pour les passages aux toilettes ?